



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2020, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS: 31-2250-4
Date de révision: 24/08/2020

Numéro de version: 2.05
Annule et remplace la version du : 26/11/2018

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M(TM) Nettoyant Anti-Graffiti GR 1500

Numéros d'identification de produit
FZ-0100-1404-6 FZ-0100-1406-1

7000082043 7000082045

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Pour éliminer les graffiti

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone: +32 (0)2 722 51 11
E-mail: Tox.be@mmm.com
Site internet: <http://www.3m.com/be>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:

Toxicité aigüe, Catégorie 4 - Acute tox. 4; H332

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
ATTENTION.

Symboles ::

SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Alcool benzylique	100-51-6	202-859-9	15 - 40

MENTIONS DE DANGER:

H332	Nocif par inhalation.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H315	Provoque une irritation cutanée.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P261B	Eviter de respirer les poussières.
-------	------------------------------------

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
--------------------	--

10% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.

56% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par inhalation inconnue.

Note sur l'étiquetage

Mise à jour selon le règlement des détergents

Ingrédients requis selon le règlement des détergents 648/2004 (non demandé pour une étiquette professionnelle) : contient parmi d'autres ingrédients moins de 5% d'agents tensio-actifs non ioniques, Benzyl alcohol.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	203-919-7		15 - 40	Substance non classée comme dangereuse
Alcool benzylique	100-51-6	202-859-9		15 - 40	Tox. aigüe 4, H332; Tox. aigüe 4, H302
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	252-104-2		15 - 40	Substance avec une limite d'exposition professionnelle
Acides gras en C16-18 et insaturés en C18, esters de méthyle	67762-38-3	267-015-4		5 - 10	Substance non classée comme dangereuse
3-Butoxypropan-2-ol	5131-66-8	225-878-4		1 - 10	Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319
Alcools éthoxylés en C6-C12	68439-45-2			0 - 1	Tox. aigüe 4, H312

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un extincteur à dioxyde de carbone ou à agent chimique sec pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone
Vapeur toxique, gaz, particule.

Condition

Pendant la combustion.
Pendant la combustion.
Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse extinctrice résistante aux solvants polaires. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Eviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values. VLEP Valeurs limites de moyenne d'exposition /	34590-94-8	OELs Belgique	VLEP (8 heures):308 mg/m3(50 ppm)	la peau

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès du Centre de connaissance belge sur le bien-être au travail (BeSWIC).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Néoprène	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Caoutchouc nitrile.	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A & P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Apparence

Etat physique:

Liquide

Couleur

Vert

Odeur

Odeur douce

Valeur de seuil d'odeur

Pas de données de tests disponibles.

pH

Pas de données de tests disponibles.

Point/intervalle d'ébullition:

≥ 150 °C

Point de fusion:

Non applicable.

Inflammabilité (solide, gaz):

Non applicable.

Dangers d'explosion:

Non classifié

Propriétés comburantes:

Non classifié

Point d'éclair:

90 - 100 °C [*Méthode de test:* Coupe fermée]

Température d'inflammation spontanée

Pas de données de tests disponibles.

Limites d'inflammabilité (LEL)

Pas de données de tests disponibles.

Limites d'inflammabilité (UEL)

Pas de données de tests disponibles.

Pression de vapeur

176 kPa

Densité relative

0,965 - 0,98 [@ 20 °C] [*Réf. Standard :* Eau = 1]

Hydrosolubilité

Pas de données de tests disponibles.

Solubilité (non-eau)

Pas de données de tests disponibles.

Coefficient de partage n-octanol / eau

Pas de données de tests disponibles.

Taux d'évaporation:

Pas de données de tests disponibles.

Densité de vapeur

Pas de données de tests disponibles.

Température de décomposition

Pas de données de tests disponibles.

Viscosité

Pas de données de tests disponibles.

Densité

0,965 - 0,98 g/ml [@ 20 °C]

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils

868 - 931 g/l

Teneur en matières volatiles:

Pas de données de tests disponibles.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:

Agents oxydants forts.
Acides forts
Drogues, médicaments et/ou denrées alimentaires

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance

Condition

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse.

Contact avec les yeux:

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:

Peut être nocif en cas d'ingestion Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg

3M(TM) Nettoyant Anti-Graffiti GR 1500

Produit	Inhalation - Poussières/ Brouillards(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.12,5 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.2 000 - 5 000 mg/kg
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Cutané	Lapin	LD50 9 143 mg/kg
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Ingestion	Rat	LD50 5 400 mg/kg
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol	Cutané	Lapin	LD50 > 19 000 mg/kg
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 50 mg/l
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol	Ingestion	Rat	LD50 5 180 mg/kg
Alcool benzylique	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 8,8 mg/l
Alcool benzylique	Ingestion	Rat	LD50 1 230 mg/kg
3-Butoxypropan-2-ol	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
3-Butoxypropan-2-ol	Inhalation - Vapeur	Rat	LC50 > 8,5 mg/l
3-Butoxypropan-2-ol	Ingestion	Rat	LD50 2 124 mg/kg
Alcools éthoxylés en C6-C12	Cutané	Lapin	LD50 1 500 mg/kg
Alcools éthoxylés en C6-C12	Ingestion	Rat	LD50 5 100 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Lapin	Aucune irritation significative
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol	Homme et animal	Aucune irritation significative
Alcool benzylique	Multiples espèces animales.	Moyennement irritant
3-Butoxypropan-2-ol	Lapin	Moyennement irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Lapin	Irritant modéré
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol	Lapin	Moyennement irritant
Alcool benzylique	Lapin	Irritant sévère
3-Butoxypropan-2-ol	Lapin	Irritant sévère

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Humain	Non-classifié
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol	Humain	Non-classifié
Alcool benzylique	Homme et animal	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	In vitro	Non mutagène

3M(TM) Nettoyant Anti-Graffiti GR 1500

2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	In vivo	Non mutagène
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol	In vitro	Non mutagène
Alcool benzylique	In vivo	Non mutagène
Alcool benzylique	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Alcool benzylique	Ingestion	Multipl espèces animales.	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 5 500 mg/kg/day	Pendant l'organogénèse
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL 5 500 mg/kg/day	Pendant l'organogénèse
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 0,6 mg/l	Pendant l'organogénèse
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 2 200 mg/kg/day	2 génération
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Multipl espèces animales.	NOAEL 1,82 mg/l	Pendant l'organogénèse
Alcool benzylique	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL 550 mg/kg/day	Pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol	Cutané	Dépression du système nerveux central	Non-classifié	Lapin	NOAEL 2 850 mg/kg	
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Non-classifié	Rat	LOAEL 3,07 mg/l	7 heures
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Non-classifié	Rat	LOAEL 5 000 mg/kg	
Alcool benzylique	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges		NOAEL Non disponible	
Alcool benzylique	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Alcool benzylique	Ingestion	Dépression du système nerveux	Peut provoquer somnolence ou vertiges		NOAEL Non disponible	

3M(TM) Nettoyant Anti-Graffiti GR 1500

		central				
--	--	---------	--	--	--	--

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Cutané	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Lapin	NOAEL 1 000 mg/kg/day	12 semaines
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Cochon	NOAEL 167 mg/kg/day	90 jours
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	NOAEL 2 700 mg/kg/day	90 jours
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Ingestion	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/day	90 jours
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Ingestion	Coeur système hématopoïétique Système nerveux	Non-classifié	Souris	NOAEL 8 100 mg/kg/day	90 jours
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol	Cutané	Rénale et / ou de la vessie Coeur Système endocrine système hématopoïétique Foie Système respiratoire	Non-classifié	Lapin	NOAEL 9 500 mg/kg/day	90 jours
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol	Inhalation	Coeur système hématopoïétique Foie système immunitaire Système nerveux des yeux Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1,21 mg/l	90 jours
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol	Ingestion	Foie Coeur Système endocrine os, dents, ongles et / ou les cheveux système hématopoïétique système immunitaire Système nerveux Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	28 jours
Alcool benzylique	Ingestion	Système endocrine muscles Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 400 mg/kg/day	13 semaines
Alcool benzylique	Ingestion	Système nerveux Système respiratoire	Non-classifié	Souris	NOAEL 645 mg/kg/day	8 jours

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées

3M(TM) Nettoyant Anti-Graffiti GR 1500

par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>10 000 mg/l
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>969 mg/l
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	Concentration létale 50%	1 919 mg/l
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Effet concentration 10%	133 mg/l
Alcool benzylique	100-51-6	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	460 mg/l
Alcool benzylique	100-51-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	770 mg/l
Alcool benzylique	100-51-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	230 mg/l
Alcool benzylique	100-51-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	310 mg/l
Alcool benzylique	100-51-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	51 mg/l
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	Algues vertes	Estimé	96 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	Barbue de rivière	Expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	6 010 mg/l
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	Concentration létale 50%	1 982 mg/l
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	Algues vertes	Estimé	96 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	100 mg/l
3-Butoxypropan-2-ol	5131-66-8	Algues vertes	Expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	>1 000 mg/l
3-Butoxypropan-2-ol	5131-66-8	guppy	Expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>560 mg/l
3-Butoxypropan-2-ol	5131-66-8	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>1 000 mg/l
3-Butoxypropan-2-ol	5131-66-8	Algues vertes	Expérimental	96 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	560 mg/l
Acides gras en C16-18 et insaturés en C18, esters de méthyle	67762-38-3	Ide mélanote	Expérimental	48 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Acides gras en C16-18 et insaturés en C18, esters de méthyle	67762-38-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Acides gras en C16-18 et insaturés en C18, esters de méthyle	67762-38-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Alcools éthoxylés en C6-C12	68439-45-2		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	75 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OECD 301F - Manometric Respiro
Alcool benzylique	100-51-6	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	94 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301C
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	Expérimental Biodégradation	16 jours	évolution dioxyde de carbone	100 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
3-Butoxypropan-2-ol	5131-66-8	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	89 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301C
Acides gras en C16-18 et insaturés en C18, esters de méthyle	67762-38-3	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	87 % en poids	
Alcools éthoxylés en C6-C12	68439-45-2	Estimé Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	85 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.0061	Autres méthodes
Alcool benzylique	100-51-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.10	Autres méthodes
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.54	Autres méthodes
3-Butoxypropan-2-ol	5131-66-8	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.2	Autres méthodes
Acides gras en C16-18 et insaturés en C18, esters de méthyle	67762-38-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Alcools éthoxylés en C6-C12	68439-45-2	Estimé BCF-Carp	72 heures	Facteur de bioaccumulation	310	Autres méthodes

12.4. Mobilité dans le sol:

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

3M(TM) Nettoyant Anti-Graffiti GR 1500

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

07 06 04* Autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

FZ-0100-1404-6, FZ-0100-1406-1

Non réglementé pour le transport

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation.

Raison de la révision:

CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 5: Feu - Moyens d'extinction (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel d'environnement (Information) - L'information a été modifiée.
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 9: Couleur - L'information a été ajoutée.
Section 9: Odeur - L'information a été ajoutée.
Section 9: Apparence / odeur modification - L'information a été supprimée.
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité aiguë (Tableau ATE - text) - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité aiguë (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 12: Avertissement de classification - L'information a été modifiée.
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
Section 12: Pas d'information disponibles concernat PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été supprimée.
Section 16: Disclaimer UK - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur <http://www.3m.com/be>